|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| L’Église Unie du Canada | Conseil régional Nakonha:ka  Réunion de l’exécutif  DÉCISIONS | Le 21 septembre 2023  Rencontre sur Zoom |

**Conseil régional Nakonha:ka**

**Réunion de l’exécutif**

**Jeudi 21 septembre 2023, 9 h**

**Notre vision constitue le prisme au moyen duquel nous évaluons les progrès selon :**• le soutien et la bonification de la vie des communautés de foi en ministère;  
• le soutien aux programmes d’intervention en justice sociale et de présence dans le milieu;  
• le renforcement de la communication.

**DÉCISIONS**

**MOTION 001\_21-09-2023** (D. Ashby/C. M. Gladu) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka nomme le pasteur Read Sherman comme personne chargé du respect de l'équité pour cette réunion. **Adoptée**.

**MOTION 002\_21-09-2023** (B. Bryce/A. Akintayo) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka approuve le procès-verbal du 15 juin 2023 tel que distribué. **Adoptée**.

**MOTION 003\_21-09-2023** (S. V. Dansokho/P. Bisset) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte l'ordre du jour tel que modifié pour inclure des rapports supplémentaires. **Adoptée**.

**MOTION 004\_21-09-2023** (A. Akintayo/D. Ashby) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte dans son procès-verbal les motions suivantes de l’équipe dirigeante en matière de relations pastorales :

1. *MOTION (T. Spires/M. Khatchikian) que l’équipe dirigeante en matière de relations pastorales du Conseil régional Nakonha:ka, agissant en commission, après avoir examiné la demande de la charge pastorale évangélique arménienne, constate qu'il y a peu de personnel ministériel à distance raisonnable de la communauté de foi qui soit capable et désireux d'administrer les sacrements en langue arménienne, et qu’il y a un membre de la communauté de foi, M. Mardirios Eglecian, qu'elle estime apte à exercer la fonction de célébrant laïque des sacrements. L’équipe dirigeante en matière de relations pastorales supervisera un programme de formation pour M. Eglecian. Adoptée.*

*ii) MOTION (T. Spires/M. Grenon) que l’équipe dirigeante en matière de relations pastorales du Conseil régional Nakonha:ka, agissant en commission, approuve le renouvellement du mandat du pasteur ordonné Mher Khatchikian, à la charge pastorale de Rennie, à temps partiel, 20 heures par semaine, du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024. Adoptée.*

*iii) MOTION (M. Grenon/J. Bisset) À la demande de la charge pastorale Creek-Waterloo, et en consultation avec le pasteur David Lambie, en exercice, l’équipe dirigeante en matière de relations pastorales du Conseil régional Nakonha:ka, agissant à titre de commission, approuve la demande de la charge pastorale et du pasteur de passer du ministère à temps plein au ministère à temps partiel, à compter du 1er octobre 2023, et que les heures de travail du pasteur Lambie soient réduites de 160 heures par mois à 80 heures par mois. Nous remercions de tout cœur le pasteur Lambie pour son travail acharné et son dévouement au ministère à plein temps qu'il a mené à bien au fil des années, et nous le félicitons pour cet acte altruiste visant à aider le ministère et la vocation de la charge pastorale de Creek-Waterloo à continuer et à assurer l'avenir de cette charge pastorale. Adoptée.*

**Adoptée**.

**MOTION 005\_21-09-2023** que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka renvoie à l’équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances la demande de l’équipe dirigeante en matière de relations pastorales d'inclure dans le budget du conseil régional (2024), 10 000 $ (dix mille dollars) pour que celle-ci puisse financer la supervision des charges pastorales qui doivent être supervisées, mais qui ne peuvent pas se le permettre financièrement en raison de leur taille ou de la distance. **Adoptée**.

**MOTION 006\_21-09-2023** (F. Braman/P. Stanfield) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte et ajoute dans ses procès-verbaux les décisions suivantes de l’équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances, agissant à titre de commission au nom du conseil régional :

1. *Knowlton – Charge pastorale de Mountain Valley (motion adoptée à compter du 17 juin 2023) Il est résolu que le Conseil régional Nakonha:ka, agissant par l'intermédiaire de son équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances en tant que commission, accepte la demande des administrateurs et de la communauté de foi de l'Église Unie de Knowlton (charge pastorale Knowlton – Mountain Valley), d'accorder la permission de première instance aux fiduciaires de mettre en vente la propriété de l'Église située au 234 chemin de Knowlton, Knowlton (Lac Brome), QC JOE 1V0, soit le lot 4 266 300 du Cadastre du Québec, dans la fourchette de prix soumise à l’équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances et sur demande, telle quelle, là où elle se trouve, la vente définitive étant soumise à l’approbation du conseil régional. Il est de plus résolu que le conseil régional accepte l'engagement des fiduciaires et de la communauté de foi concernant le plan de distribution tel qu'établi par la politique relative au produit de la vente de propriétés de l'Église – 10 % pour les ministères autochtones de l'Église Unie de Canada, 5% pour le Fonds Mission et Service et 10% pour le Fonds des ministères stratégiques du conseil régional. Les 75 % restants seront destinés aux fiduciaires de la communauté de foi avec un plan ministériel qui a une limite annuelle de 5 à 8 %, approuvé par le conseil régional.*
2. *Église Unie Bishopton (motion adoptée à compter du 19 juin 2023) Attendu que le conseil régional a adopté une motion le 5 août 2022 pour approuver la vente définitive du bâtiment d’église de l'Église Unie Bishopton, pour approuver le plan de distribution de son produit net et de ses actifs, et pour la dissoudre après avoir complété le processus de vente et de distribution prévu alors d’être achevé en 2022 ; attendu qu'après des mois de retard, la vente prévue n'a pas été finalisée, et attendu que les fiduciaires de l'Église Unie Bishopton poursuivent leurs efforts pour vendre les biens de l'Église; il est résolu que le Conseil régional Nakonha:ka, agissant par l'intermédiaire de son équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances en tant que commission, révoque la motion du conseil régional du 5 août 2022 et confirme que l'Église Unie Bishopton continue son existence en tant que communauté de foi de l'Église Unie du Canada, jusqu'à ce que le processus de vente soit entièrement achevé, comme si la motion du 5 août 2022 n'avait pas été adoptée. Les conditions d'une vente finale, d'un plan de distribution et d'une dissolution nécessiteront l'approbation finale du conseil régional avant leur mise en œuvre.*
3. *Église Unie de Kahnawake (motion adoptée à compter du 3 juillet 2023) Il est résolu que le Conseil régional Nakonha:ka (agissant par l’intermédiaire de son équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances en tant que commission) accède à la demande des fiduciaires de l'Église Unie de Kahnawake concernant une subvention de 3 000 $ (provenant du fonds de prévoyance du conseil régional) pour les aider à remplacer leurs fournaise et réservoir au mazout existants par un système de thermopompe électrique.*

*Il est résolu en outre que le conseil régional félicite les fiduciaires et la communauté de foi de l'Église Unie de Kahnawake pour leur gestion minutieuse et leur souci de l'impact environnemental de leur bâtiment d'église dans leur communauté.*

1. *Retraite pour les responsables des célébrations (motion adoptée à compter du 22 juillet 2023)*

*Il est résolu que le Conseil régional Nakonha:ka, agissant par l’intermédiaire de son équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances en tant que commission, modifie le budget 2023 afin d'augmenter de 2 067 $ le budget de la retraite de l'automne 2023 pour les responsables des célébrations, et qu’il ordonne que le budget révisé pour cette retraite de 10 218 $ soit inscrit sous « Soutien aux relations pastorales » du budget 2023.*

1. *Église Unie Plymouth-Trinity (motion adoptée à compter du 15 août 2023) Attendu que la vente envisagée du terrain et du bâtiment de l'Église Unie Plymouth Trinity à Sherbrooke, QC, telle qu'autorisée par la résolution du conseil régional du 19 janvier 2023, n'a pu être réalisée, mais qu'une nouvelle transaction avec la Ville de Sherbrooke elle-même est envisagée et qu’on espère qu'elle aura lieu cette année, il est résolu que le Conseil régional Nakonha:ka, agissant par l’intermédiaire de son équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances, en tant que commission, accepte la demande des fiduciaires de l'Église Unie Plymouth Trinity d'annuler la motion antérieure du 19 janvier 2023 et d'offrir de vendre leur terrain et leur bâtiment (Lot 1 048 129 du Cadastre du Québec, 380 rue Dufferin, Sherbrooke, QC J1H 4M7) à la Ville de Sherbrooke tel quel, là où il est pour un prix de 650 000 $, et autrement aux conditions à régler par les fiduciaires et l'acheteur, y compris une cession de bail pour une période transitoire, et cette approbation comprenant également le pouvoir de signer l'acte de vente et la documentation accessoire, à condition que la transaction soit finalisée en 2023 ou à une date ultérieure acceptée par l’équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances du conseil régional.*

*Il est résolu en outre que le conseil régional accepte l'engagement des fiduciaires de l'Église Unie Plymouth-Trinity selon lequel la politique régionale relative au produit de la vente de propriétés s'appliquera de telle sorte que 10 % du produit net sera partagé avec l'Église Unie du Canada pour les ministères autochtones, 5 % avec le Fonds de Mission et de Service et 10 % avec le Conseil des finances et de l’expansion pour le Fonds des ministères stratégiques du conseil régional, le reste étant réservé au profit de l'Église Unie Plymouth-Trinity selon les conditions qui seront approuvées par le conseil régional dans le plan ministériel qui sera soumis prochainement par cette communauté de foi.*

*Il est résolu que le conseil régional félicite l'Église Unie de Plymouth-Trinity et ses fiduciaires pour leur décision audacieuse et fidèle de vendre leur maison de longue date et de la partager avec l'ensemble de l'Église Unie du Canada.*

1. *Charge pastorale de Knowlton-Mountain Valley (motion adoptée à compter du 28 août 2023) Il est résolu que le Conseil régional Nakonha:ka, agissant par l'intermédiaire de son équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances à titre de commission, accepte la demande des fiduciaires de l'Église Unie de Knowlton de vendre leur terrain et bâtiment situé au 234 chemin de Knowlton, Knowlton (Lac Brome ), QC J0E 1V0 (Lot 4 266 300 du Cadastre du Québec) à Propriétés Kamaredine Inc. (l’acheteur) pour le prix de 575 000 $, tel quel, selon les termes de l'offre d’achat PPG15229 datée du 19 août 2023 tel que modifié par le document AM14780 accepté par les fiduciaires le 25 août 2023, avec les ajustements et arrangements habituels dont les fiduciaires peuvent convenir. Cette approbation s'étend également à la conclusion du transfert par les fiduciaires à la Municipalité de Lac-Brome, avec les mêmes conditions si la municipalité exerce son droit légal de premier refus, le cas échéant.*

**Adoptée**.

**MOTION 007\_21-09-2023** (F. Braman/P. Stanfield) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka ajoute dans ses procès-verbaux les décisions suivantes de l’équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances agissant à titre de commission au nom du conseil régional :

1. *Merging Waters*

*MOTION (J. Vanstone/R. Sheffer) Il est résolu que le Conseil régional Nakonha:ka, agissant par l’intermédiaire de son équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances en tant que commission, accepte la demande des fiduciaires de l'Église Unie Merging Waters de vendre l'ancienne propriété de Église Unie Beaurepaire (25 Fieldfare, Beaconsfield, QC – lot 5 014 012) à la Villa Beaurepaire pour un prix de 1,195 millions de dollars strictement telle quelle, où elle est, avec tout autre ajustement dont les fiduciaires pourraient convenir. Adoptée.*

1. *Maison Sainte Columba*

*\*Ils ont demandé l'approbation du conseil régional de leur demande au Conseil général d'une subvention d'environ 4 200 $ pour remplacer une porte de sortie de secours dans leur immeuble.*

*MOTION (P. Bisset/R. Sheffer) Il est résolu que le Conseil régional Nakonha:ka, agissant par l'intermédiaire de son équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances en tant que commission, approuve la demande de la Maison Saint Columba au Fonds immobilier du Bureau du Conseil général pour remboursement des frais de réparation d'urgence de 4 209,66 $. Adoptée.*

**Adoptée**.

**MOTION 008\_21-09-2023** (F. Braman/P. Bisset) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l’équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances selon laquelle la liste de contrôle élaborée par Peter Bisset sera utilisée pour préparer les futurs réunions du conseil régional. **Adoptée**.

**MOTION 009\_21-09-2023** (L. Buchanan/R. Sherman) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka soit informé de la liste des noms des pasteures et pasteurs bénévoles associés (personnel ministériel retraité non nommé, ou engagé dans un ministère non reconnu comme « communauté de foi ») pour la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Prénom** | **Nom** | **Communauté de foi** |  |
| Gérald | Doré | Église Unie Saint-Pierre et Pinguet | |
| David | Fines | Emmanuel United Church (Cowansville) | |
| Denis | Fortin | Église Unie Saint-Pierre et Pinguet | |
| Pierre | Goldberger | Église Unie Saint Jean |  |
| Cathy | Hamilton | Cedar Park United Church |  |
| William (Bill) | Jay | Montreal West United Church |  |
| Pierre-Paul | Lafond | Église Unie Belle Rivière |  |
| Rosemary | Lambie | St-Andrew's (Delson) |  |
| Patricia | Lisson | St. James United Church (Montreal) | |
| John | Matheson | Mountainside United Church |  |
| Richard | Miller | St. Geneviève United Church |  |
| Maureen-Scott | Kabwe | Kahnawake United Church |  |

**Adoptée**.

**MOTION 010\_21-09-2023** (F. Braman/R. Sherman) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka reçoive et approuve la recommandation conjointe suivante de l'équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances et du cercle de leadership Vivre des relations justes :

Puisque le Conseil régional Nakonha:ka reconnaît le don extraordinaire que représente cette traduction mohawk (Kanienʼkéha) de la Bible entreprise par Satewas Gabriel de l'Église Unie de Kanesatake, nous envisageons également sa distribution comme un soutien au ministère et un signe de notre désir de relation entre les personnes autochtones et non autochtones;

alors que le conseil régional célèbre cette occasion d'exprimer du respect et de l'amitié de la part des communautés de foi non autochtones afin que nous puissions développer nos relations avec les communautés autochtones vivant avec et parmi nous, nous constatons que le message fondamental que la Bible offre aux autochtones et aux communautés non autochtones est l’amour universel de notre Créateur, et que cette Bible est aussi un trésor de la langue mohawk;

attendu que l'équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances recommande une dépense ponctuelle de 10 000 $ pour soutenir le partage de la Bible mohawk dans la région de Nakonha:ka et de ses partenaires religieux voisins, avec un accent particulier sur les communautés de foi du territoire mohawk; il est résolu que le Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation conjointe de son Cercle de leadership Vivre des relations justes et de l'équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances d'allouer 10 000 $ du fonds de prévoyance pour la distribution de Bibles mohawks, une initiative provenant de la communauté de foi de l’Église Unie de Kanesatake.

Il est résolu également que le conseil régional ordonne que 1) au moins 12 de ces Bibles soient adressées à l'Église Unie de Kanesatake et à l'Église Unie de Kahnawake pour distribution comme bon leur semble dans leurs communautés respectives, 2) que les Bibles mohawk soient mises à la disposition de toutes les communautés de foi de la région de Nakonha:ka qui s'engagent à honorer les valeurs traditionnelles de respect, d'amitié et de paix avec tous les peuples autochtones vivant à proximité et parmi eux, 3) que l’on offre respectueusement jusqu'à 12 Bibles mohawk aux conseils régionaux voisins et à la Conférence de New York de United Church of Christ , destinées à être distribuées aux communautés de langue mohawk dans leurs régions respectives, ainsi qu’une invitation à offrir des Bibles mohawk aux communautés de foi non autochtones de leur région ; et 4) le Cercle disposera de toutes les Bibles restantes. **Adoptée**.

\*la logistique de distribution des Bibles mohawks sera planifiée par le personnel du conseil régional.

**MOTION 011\_ 21-09-2023** (S. V. Dansokho/B. Bryce) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accorde à son ministre exécutif régional, Éric Hébert-Daly, un congé sabbatique de trois mois, du 3 juin 2024 au 3 septembre 2024, suivi par deux semaines de vacances du 3 septembre 2024 au 17 septembre 2024. De plus, que le conseil régional identifie les membres du personnel qui pourraient exercer la fonction de ministre exécutif régional par intérim selon leurs disponibilités tout au long de l'été pendant son absence. Le comité des congés sabbatiques du Conseil des finances et de l’expansion envisagerait de financer certains coûts associés à ce congé sabbatique. **Adoptée**.

**MOTION 012\_21-09-2023** (C.M. Gladu/S. V. Dansokho) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka déclare la levée de la séance à 11h55. Adoptée (opposition de D. Ashby).

​